



COCKTAIL EXPLOSIF AU CD DU PORT

FO JUSTICE ne cesse de dénoncer le climat délétère qui règne au sein de notre établissement.

Plus tôt, une bagarre a éclaté entre deux personnes détenues dans le bâtiment B. Alors que les gradés présents s'apprêtaient à procéder à la mise en prévention de l'auteur des faits, l'officier, jugeant celui-ci calme, a préféré le recevoir.

Sans doute à la suite de cela, peu de temps après la mise en place des promenades, une bagarre générale a éclaté dans la cour du bâtiment 1. Une vingtaine de personnes détenues, munies de manches de bois et d'armes artisanales, en sont venues aux mains. Rapidement, l'alerte a été donnée et les renforts présents, accompagnés de l'encadrement, ont tenté de ramener le calme et l'ordre par des injonctions.

Cependant, alors qu'à ce jour nous ne disposons pas d'ELSP sur notre structure, les agents ont réussi à rétablir le calme, et les auteurs identifiés ont été conduits au quartier disciplinaire.

FO JUSTICE EXIGE l'ouverture des 14 postes ELSP dès cette CAP de mobilité du premier semestre 2025.

Lors du retour de promenade, malgré la mise en place d'un dispositif de sécurité, une énième bagarre a éclaté dans les escaliers, impliquant l'auteur de la première altercation.

QUID de la mise en prévention de ce détenu lors du premier incident ?

FO JUSTICE s'interroge sur ces incidents et estime que si des mesures avaient été prises en amont, cela aurait pu prévenir la réitération des faits, relevant de fautes de premier degré.

FO JUSTICE DÉNONCE cette gestion de la détention en distribuant du tabac. **Devons-nous informer le Ministre de la Justice de ce trafic organisé ?**

Monsieur le Directeur, **CESSEZ** d'acheter la paix sociale pour masquer votre incompétence ou votre désintéressement.

FO JUSTICE CONSTATE que les phénomènes de bandes existants à Mayotte se sont déplacés sur les cours de promenade du centre de détention du Port, opposant Réunionnais, Comoriens et Mahorais.

FO JUSTICE RECLAME une fouille générale de l'établissement. Depuis plus de 15 ans aucune fouille générale n'a été faite.

FO JUSTICE n'attendra pas éternellement des réponses suites à notre mobilisation du 14 avril 2025. **NOUS PRENDRONS NOS RESPONSABILITÉS.**

FO JUSTICE REMERCIE tous les agents présents pour avoir rétabli l'ordre et la sécurité en détention. Vous êtes les patrons de cet établissement.

Au Port le, 29 avril 2025



La Section FO JUSTICE